

Compte-rendu Conseil d'Administration
Année scolaire 2020-2021

Numéro de séance :

Séance du 15 02 2021

Quorum atteint : 24 personnes

Début du CA à 18h00

Membres présents :

M SAMSON, principal ; Mme TROADEC, principale adjointe ; Mme POT, gestionnaire ;
Mme TESSIAU CPE ;
M. LEBRUN représentant de la commune de Montauban ;
Mme BROUCK, représentante de la communauté de communes
Mme COUASME, Mme LE DUFF, M FERRE, M BOSSEUR, Mme ENOS, M GIBOU
M HERFRAY, représentants des personnels enseignants ;
Mme AUVRAY, M CHARPENTIER, M. LIMOUX, représentant des personnels administratifs et
techniques ;
, Mme LETAILLEUR, Mme PENIEL, Mme POUSSIN, Mme LEY NGARDIGAL, Mme TISON, Mme
REMOND-BOUGEARD, Mme DELOURME, M SADOUKI représentants des parents d'élèves,
Mme GILBERT, Mme BLANDIN, représentantes des élèves.

Membres absents excusés :

Mme DAUGAN, conseillère départementale
M PROST
Mme CHAUVEL
Mme LHUISSIERE
Un membre observateur : Mme Lecointre

Rappel de l'ordre du jour :

I - Approbation de l'ordre du jour.

II - Approbation des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 12 octobre 2020

III - Affaires pédagogiques.

Préparation de la rentrée 2021 : structure pédagogique et répartition de la répartition
globale horaire

IV - Affaires administratives et financières

1. Délégation de signature du CA au chef d'établissement
2. Contrats et conventions
3. Décision Budgétaire Modificative
4. Répartition des fonds sociaux et crédits pédagogiques
5. Prise en charge de frais de déplacements
6. Durée d'immobilisation

IV - Questions diverses et informations

Migration informatique et wifi élèves.

Le Président, M Samson

Le secrétaire de séance

I – Approbation de l'ordre du jour	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
L'ordre du jour a été adopté.	
II – Approbation du procès-verbal du CA du 26 11 2019	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
- Adopté	
III – Affaires pédagogiques	Réservé à l'Inspecteur d'Académie
<p>Présentation des effectifs : par niveau, une représentante des parents d'élèves remarque les effectifs particulièrement lourds en 6^{ème} et 4^{ème}. Un représentant des personnels enseignants attire l'attention sur le nombre moyen d'élèves par classe, supérieur à la moyenne académique. M le principal expose les difficultés structurelles de l'académie, avec nombre d'établissements ruraux, de petite taille ; l'évolution démographique en Ille et Vilaine. Les représentants des parents d'élèves font part de leurs inquiétudes quant au nombre d'élèves, aux situations personnelles et aux conséquences sur la vie des classes. M le Principal reprend la présentation de la répartition en précisant l'utilisation des heures d'accompagnement personnalisé. Un représentant des personnels enseignants fait part de la difficulté quotidienne du fait de la présence de 30 élèves dans une classe, avec des profils différents (PAP, PPS, élèves allophones) auxquels il faut ajouter la présence des AESH d'où une demande d'adaptation permanente. Les représentants des enseignants, avec l'appui de l'association des parents d'élèves font connaître leur motion et leur demande d'audience auprès de la Direction Académique (cf pièces jointes) avant de se prononcer contre la répartition proposée, le résultat du vote est : 3 pour, 5 abstentions, 16 contre.</p>	
IV – Affaires administratives et financières Il est ensuite procédé aux votes suivants : Délégation de signature de CA au chef d'établissement. Convention avec SUEZ (bac à graisse). Convention avec le DAIP. Convention de location d'un dupli-copieur RISO. Convention avec l'association « miredelaridaine» . DBM (cf pièce jointe).	Réservé à l'Inspecteur d'Académie

<p>Répartition des fonds sociaux. Répartition des crédits pédagogiques. Frais de déplacements. Durée d'immobilisation.</p> <p>Adoptés à l'unanimité (24 votants)</p>	
<p>V – Questions diverses</p>	<p>Réservé à l'Inspecteur d'Académie</p>
<p>Réponses apportées aux questions diverses :</p> <p>Migration informatique, Wifi élèves : pour : 17- Abstention : 7</p> <p>Présentation de la convention avec l'IME de Montfort pour la mise en place d'une externalisation partielle de l'unité d'enseignement de l'association des Ajoncs d'Or au sein du collège Evariste Galois.</p> <p>Questions diverses de l'APE :</p> <p>Le problème du harcèlement au quotidien est abordé.</p> <p>Une intervention par du personnel de la gendarmerie a eu lieu auprès des élèves de 6^{ème} et de 4^{ème}.</p> <p>Un représentant des parents évoque une situation d'agression sexuelle, cet incident a fait l'objet d'un signalement et une enquête est en cours.</p> <p>Un représentant des parents cite la formation des « ambassadeurs » à élargir sur tous les niveaux de classe, Mme la CPE répond qu'il n'a pas été possible de former des élèves sur chaque niveau par manque de temps.</p> <p>L'ASSR2 : sera assurée au mois de mars.</p> <p>Le PSC1 : est en cours, chaque semaine des élèves s'y préparent.</p> <p>Les dates du DNB blanc (11 et 12 mai), des oraux (17 mars et 16 juin) sont précisées.</p> <p>Les mesures renforcées du protocole au restaurant scolaire sont appréciées, de même que la mise en service du portail d'entrée.</p> <p>Quelques aspects matériels (nourriture, accès aux toilettes) sont ensuite abordés.</p> <p>A t-il été mis en place un groupe de travail sur le télé-enseignement ? Une enquête a été menée sur l'utilisation des matériels informatiques, la migration informatique du mois de décembre a largement réduit les problèmes posés par le transfert de documents.</p> <p>Enfin, l'APE s'enquiert du retour à propos de ses interventions dans l'établissement au sujet des gestes barrière : ce retour est positif, une seule réserve, certaines images pouvaient choquer les plus jeunes.</p> <p>Fin du CA à 20h00.</p>	

Le Président,



Le secrétaire de séance

